

Membres	15
Présents	11
Représentés	3
Votants	11
Exprimés	14
- Pour	14
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20260605-2026-44-BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026

DELIBERATION N° 2026-44 - Bis
Séance du 05 Juin 2026

Objet : Choix de l'entreprise – réfection de la couverture du préau de l'école

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 26 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme AGNOUX Marie-Thérèse.

Présents : AGNOUX Marie-Thérèse, HERMABESSIERE Patrick, GRANCHER Isabelle, DICHAMP Adeline, FIEYRE Gilles, HASLOUIN Anne-Marie, MAZEAU Mireille, MONEGER Jérôme, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie,
Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir : LE MIGNON Marie-Pierre à GRANCHER Isabelle, SOULIER Daniel à AGNOUX Marie-Thérèse, FLEURY Quentin à HERMABESSIERE Patrick
Absent(s) : TEINAURI Matahiarii
Secrétaire de séance : FIEYRE Gilles

Madame la 1^{ère} adjointe au Maire présente au Conseil Municipal les propositions de prix concernant les travaux de réfection de la couverture du préau de l'école.

<u>Entreprise</u>	<u>Surface de travaux</u>	<u>Prix H.T</u>	<u>Prix TTC</u>
Baptiste COULAUD	35 m2	8 268,00 €	9 921,60 €
Baptiste COULAUD	128 m2	27 954,00 €	33 544,80 €
SOULIER	84 m2	20 880,88 €	25 057,06 €

Considérant l'avis favorable émis par la commission d'appel d'offres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir l'entreprise Baptiste COULAUD pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 8 268,00 € H.T. soit 9 921,60 € TTC.
- **Autorise** Madame la Maire à signer toutes les pièces comptables et administratives concernant ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La 1^{ère} adjointe au Maire,
Marie-Thérèse AGNOUX

